

CAPC DES AGENTS D'ADMINISTRATION DU 4 MARS 2009

La CAP Centrale s'est réunie ce jour en vue de donner un avis sur différents sujets.

1) Bilan de la notation 2008.

22 349 agents ont été notés avec la répartition suivante :

- 3504 agents avec une évolution neutre soit 15,68 %
- 6822 agents avec une évolution positive + 0,01 soit 30,52 %
- 6827 agents avec une évolution positive + 0,02 (dont 6220 consommateurs)
- 5035 agents avec une évolution positive + 0,06 (dont 4087 consommateurs)
- 104 agents avec une évolution négative - 0,01
- 36 agents avec une évolution négative - 0,02
- 21 agents avec une évolution négative - 0,06

83,60 % des agents ont eu une évolution positive et 0,72 % une évolution négative

370 recours ont fait l'objet de demandes en CAP locales. Ce chiffre est en baisse par rapport à 2007 (388 recours).

17 départements et structures n'ont eu aucun recours.

Sur les 370 demandes, 108 ont été traitées en CAP centrales.

La CFTC a rappelé lors de sa déclaration liminaire son point de vue sur la notation-évaluation.

2) Statistiques de la notation sur 4 ans.

Au cours des quatre précédentes années, 165 agents (soit 1,08 % des agents concernés) ont obtenu une bonification de 12 mois et 1 une pénalisation de 11 mois (soit 0,01 %).

16,11 % ont obtenu une bonification de 7 mois ou plus

49,71 % ont obtenu une bonification de 4 mois ou plus

89,03 % ont obtenu une bonification de 1 mois ou plus

0,71 % ont obtenu une pénalisation de 1 mois ou plus.

3) Révision des appréciations ou de la note chiffrée attribuées au titre de la notation 2008.

13 dossiers ont été étudiés lors de cette CAP Centrale.

2 dossiers ont été reportés à une prochaine CAP afin de pouvoir réunir des pièces complémentaires.

1 dossier a obtenu une augmentation à + 0,06, deux à + 0,02 et un + 0,01.

2 dossiers ont vu leur note ramenée à la note de référence.

